

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'OGEC

Ecole Notre Dame – VIMOUTIERS 61120

Vendredi 10 Novembre 2017 à 18h00

PRESENCE

Membres de droit :

Pouvoir de Mr Xavier LETURCQ, directeur diocésain,
Pouvoir de Mr Michel GOUSSIN représentant l'UDOGEC,
Mme Laetitia VALLEE LEBOUC, présidente de l'APPEL.

Membres présents

Mr François RAVASSE, président de l'OGEC,
Mme Françoise LECHEVALIER, trésorier,
Mr Joël PAPIN,
Mme Thérèse LIARD,
Mr Ludovic BISSON,
Mr Christophe BISSE,
Mr Elie GIRARD.

Mme Agnès LAIGRE, Conseillère départementale,
Mme Christine De BIE, Directrice de l'établissement.

Absents excusés

Mme Karine PRESIER- Mme Corinne BLONDEAU - Laurence et Sylvain CHESNEL
Mme Cindy BIHI - Mr Nicolas MORIN – Mme Claire DUVIGNAC.

DEROULEMENT DE LA REUNION

Mr RAVASSE, président fait émarger la liste des présences. Il constate que le quorum est atteint et que l'assemblée générale peut valablement délibérer. Conformément à la convocation, l'assemblée générale commence à 18h00.

Suivant l'ordre du jour, il est procédé à la lecture du compte rendu d'activité de l'Association, à la présentation des recettes et dépenses, au bilan, et au vote des résolutions suivantes :

1-Première résolution : bilan financier de l'exercice clos au 31 juillet 2017

Après avoir entendu le rapport de gestion du conseil d'administration, examiné les comptes actuels de l'exercice clos au 31.07.2017, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir :

Total des produits de fonctionnement	447 195 €
Total des charges de fonctionnement	447 943 €
Résultat net de l'exercice	- 748 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres votants présents.

2- Deuxième résolution : Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice - 748 € en réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres votants présents.

3 – Troisième résolution : Quitus

L'assemblée générale donne quitus au président et aux administrateurs pour l'exercice clos au 31.07.2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres votants présents.

4 – Quatrième résolution : Renouvellement du tiers sortant

Pour mémoire

1er tiers : F.RAVASSE - F LECHEVALIER - J.PAPIN – T.LIARD (réélu en novembre 2014)

2ème tiers : L.BISSON – C.BLONDEAU – C.BISSE (réélu en novembre 2015)

3eme tiers : K.PRESIER – L.CHESNEL – S.CHESNEL- C.DUVIGNAC- (réélu en novembre 2016).

Le conseil d'administration soumet le premier tiers aux votes de renouvellement.

Sont réélus : F.RAVASSE - F LECHEVALIER - J.PAPIN – T.LIARD.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres votants présents.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 19h00.

Le président

Mr F.RAVASSE

La secrétaire

Mme K.PRESIER